CONSEIL D’ECOLE DU 15/06/2015

# Membres présents

## Enseignants du R.P.I :

Leroux Ophélie

Crocq Pascal

Mesnil Carine

Pacceu Sabrina

Le Doeuff William

Mairie de Laurenan : Bernard Rouillé

Mairie de Gomené : Murielle Bihouée – Mickaël Leveau – Régis Colleu – William Le Teno

A.P.E. :

Parents élus :

Sandra Pinard – Marie Jo Minier

Fanny Tréfoux – Bérengère Matta

Valérie Barbé – Sonia Rault

Christelle Pinard – Frédéric Da Costa

Blandine Nicolle -

DDEN DU NINIAN : Absent

Membres excusés : Emmanuelle Billard – Valérie Poilâne Tabart

**1 – PREVISION EFFECTIFS ANNEE SCOLAIRE 2015/2016**

Voici les effectifs prévisionnels par niveau pour l’an prochain

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Section | CM2 | CM1 | CE2 | CE1 | CP | GS | MS | PS | TPS  Né entre le 01/01 et le 31/08 2013 | TOTAL |
| Nombre | 11 | 16 | 16 | 17 | 6 | 15 | 16  2011 | 12  2012 | 7  (sur 12)  2013 | 121  ou 109 sans les TPS |

Soit un effectif total de 121 élèves sur le RPi en cours d’année mais seulement de 109 élèves si on ne compte pas les TPS. Effectifs en légère baisse, ce qui est du au nombre important de CM2 à quitter le RPi : 18 élèves…

A noter que de nouvelles familles vont arriver bientôt sur le RPi ou sont susceptibles d’arriver prochainement en raison de logements vacants sur les deux communes.

**2 – REPARTITION PAR CLASSES**

Voici la répartition pour l’année prochaine :

LAURENAN

CM1-CM2 : 9 + 11 = 20 – Pascal CROCQ

CE2-CM1 : 16 + 7 = 23 – Sabrina PACCEU

CP-CE1 : 17 + 6 = 23 – Carine Mesnil

GOMENE

MS-GS : 8 + 15 = 23 – Ophélie LEROUX

TPS-PS-MS = 7 + 12 + 8 = 27 - possible dès le début d’année puis 32 en cours d’année quand tous les TPS viendront à l’école

A l’heure actuelle, l’équipe enseignante ne sait pas qui occupera le poste d’enseignant dans cette classe. Il se peut que ce soit un jeune enseignant ou bien comme cette année un remplaçant. Seule certitude, ce ne sera pas Stéphanie Letourneux qui ne reprendra plus de classe.

**3 – Plan Particulier de Mise en Sureté**

Le PPMS est établi en conformité avec la circulaire ministérielle n° 2002-119 du 29 mai 2012, parue au BOEN hors série numéro 3 du 30 mai 2012. Devant l’obligation de protéger leurs personnels et leurs usagers des risques externes, les écoles n’ont d’autre solution que d’élaborer un plan de prévention. Le modèle prescrit par l’Education Nationale, le PPMS, est l’outil pertinent répondant à cette problématique. Ce plan est de la responsabilité du directeur d’école. Son déploiement est de la responsabilité de tous les adultes travaillant dans cette structure scolaire.

Le PPMS doit être actualisé chaque année ou lorsque les acteurs changent.

Des exercices réguliers de simulation, à minima une fois par an, sont seuls capables de valider le plan réalisé.

Contrairement à un exercice d’évacuation pour un incendie, il s’agit plutôt de mettre en sureté le personnel et les usagers de l’école. Un protocole précis est à respecter ou chaque enseignant de l’école à un rôle précis à respecter quand le signal d’alerte est donné par le directeur ou la personne qui le suppléé. Celui-ci est donné au moyen d’une corne de brume pour le différencier du signal d’alarme d’incendie : sirène ou sifflet.

Afin d’effectuer le 1er exercice à l’école de Laurenan, quelques achats sont nécessaires. L’équipe enseignante en fait la demande à la municipalité lors de ce CE, à savoir :

* Des packs d’eau ;
* Une corne de brume ;
* Des piles pour les postes radio ;
* Du gros ruban adhésif pour calfeutrer les ouvertures ;

Une fois ces achats effectués, un exercice sera effectué dans les meilleurs délais.

De la même façon, un exercice PPMS sera à faire l’an prochain sur l’école de Gomené (avec donc les mêmes demandes à la municipalité)

**4. ETAT DES LIEUX DANS CHAQUE ECOLE**

**LAURENAN**

*Demandes faites lors du CE2*

* Pavoisement de l’école : achats fait par la mairie. La plaque, et les drapeaux, ont été fixés sur un des murs extérieurs de l’école. La pose a été faite en présence des élèves. Les trois classes ont ainsi pu travailler sur les symboles de la République en éducation civique ;
* Tableau « Velléda » - Classe des CE1/CE2 – Acquisition faite : il ne reste plus qu’à le fixer avec l’aide d’un employé communal ;

*Nouvelles demandes*

* Réfection de la classe des CM1/CM2. Une demande est faite en ce sens par Mr Crocq, enseignant de cette classe, à la municipalité. Demande de repeindre les murs et d’enlever le parquet pour un lino. Cette demande n’est pas urgente et peut être envisagée un peu plus tard 🡪 *réponse de la municipalité* : cette demande ne sera pas prise en compte dès cet été mais plus tard ;
* Consolidation ou changement du grillage qui longe toute la cour de récréation : en effet, ce dernier s’affaisse sur une partie et est assez rouillé : la mairie en pleine réflexion sur le réaménagement de la cour se demande de l’intérêt de le changer pour éventuellement le supprimer ensuite. Une simple consolidation ferait donc l’affaire dans un 1er temps ;
* Achats de matériel pédagogique de manipulation pour les CP : achats proposés par l’enseignante de la classe des CP/CE1 de l’an prochain. La somme sera prise sur l’enveloppe de fonctionnement allouée à l’école.

**GOMENE**

*Demandes faites lors du dernier CE*

* ***Sanitaires*** : le module est en cours de fabrication et sera installé pendant les vacances d’été. Il sera situé « côté jardin », derrière les classes. Un accès sera créé au niveau de l’actuelle salle de sieste avec donc création d’un petit couloir (sas). L’accès à ses nouveaux sanitaires sera donc difficile pour les élèves de la classe de Mme Leroux. Une solution pourrait être envisagée en créant un couloir d’accès depuis la classe centrale (celle occupée ce jour par les TPS/PS/MS). Cette solution demanderait une redistribution des classes et des travaux non négligeables. L’équipe enseignante a déjà soumis cette idée à la commune : des travaux peuvent être envisagés soit aux vacances de la Toussaint, soit aux vacances de Pâques de 2016 ;
* ***Acquisition de tables et de chaises*** pour la future classe des MS/GS : un devis est proposé à la municipalité de Gomené ;
* ***Acquisition d’un nouveau lecteur CD/MP3***, identique à celui acheté l’an dernier chez Soquet à Merdrignac (75 euros). Ce nouveau poste permettrait d’en avoir un dans chacune des classes de Gomené.
* ***Pavoisement de l’école*** : achats fait par la mairie. La plaque, et les drapeaux, ont été fixés sur la façade de l’école. Là aussi, la pose a été faite en présence des élèves.

**5. Demande de financements à l’APE**

- *Prix des Incorruptibles* : achat de toutes les sélections, à savoir :

\* Sélection maternelle ;

\* Sélection CP

\* Sélection CE1

\* Sélection CE2-CM1

\* Sélection CM1-CM2

+ adhésion + frais d’envoi

Soit un budget de 310 euros.

* *Ecole et cinéma* : certaines classes souhaitent repartir, d’autres non. Ainsi les classes de CP/CE1 et CM1/CM2 ne renouvelleront pas ce projet. Pour les autres un financement sera demandé à l’APE en sachant que les transports sont pris en charge par l’ODCM (50%) et par le CG22 (50%). Reste à financer les entrées, à savoir 2,50 euros par enfant et par film.

* Achats de nouveaux vélos pour la cour de récréation de Gomené. L’achat de 3 ou 4 vélos est souhaité par l’équipe enseignante afin de remplacer les plus défectueux. Un devis est soumis à l’APE lors de ce conseil d’école. Les employés communaux de Gomené se chargent de la révision des autres.

**6. Piscine**

Nouveaux créneaux pour la piscine :

LAURENAN

* Le lundi après-midi de 14h30 à 15h10

GOMENE

* Le jeudi matin de 9h50 à 10h30

Il serait très souhaitable que de nouveaux parents passent l’agrément piscine afin d’accompagner les élèves. Sur le RPi nous avons beaucoup de parents agréés mais peu sont souvent disponibles. Chaque semaine, il faut 4 parents agréés de disponibles pour les deux créneaux. De même, beaucoup des parents agréés n’ont plus d’enfant à aller à la piscine. Il est donc normal qu’ils passent leur tour. Il devient donc urgent de les remplacer par de nouveaux parents. Un nouveau mot sera mis dans les cahiers des élèves de la MS jusqu’au CE2, afin de trouver de nouveaux volontaires pour passer l’agrément début septembre.

**7. Projets pédagogiques à venir + bilan de l’année**

Quelques dates à venir :

* Rencontre sportive CE1/CE2 à Laurenan avec les élèves de Trémorel : *le mardi 23 juin* ;
* Rencontre élèves de GS/CP de Gomené avec les élèves de CE1/CE2 de Laurenan : *le mardi 16 juin*. Ce sera l’occasion pour les GS/CP de découvrir l’école de Laurenan, mais aussi le plateau sportif, la médiathèque, le lieu de restauration…
* Rencontre sportive athlétisme CM1/CM2 à Illifaut avec les CM de Merdrignac et Illifaut : *le mardi 30 juin* ;
* Sortie aux « Jardins de Brocéliande » (Bréal sous Montfort) pour les élèves de TPS-PS-MS : *le vendredi 12 juin* 🡪 sortie malheureusement annulée pour mauvaises conditions météorologiques – Des pistes sont envisagées pour trouver un nouveau lieu de sortie pédagogique ;
* Rencontre sportive athlétisme GS/CP à Gomené sur le terrain de foot avec les élèves de Trémorel et de Merdrignac : *le mardi 30 juin* ;
* Rencontre avec l’auteur de la pièce de théâtre (Sylvain Levay) pour la classe des GS/CP, au Gouray : *le vendredi 19 juin*. Au programme de la journée : jeux coopératifs – pique nique – ateliers théâtre…

Retours très positifs de la classe « poneys » avec un encadrement sur place très professionnel et humain. Même les quelques garçons un peu réticents en début de projet, ont finalement adoré !

**Bilan**

Un bilan très positif avec de nombreux projets, dont trois plus importants : milieu montagnard – classe « poneys » - théâtre OCCE. Ces projets sont rendus possibles grâce aux financements importants des mairies et de l’APE.

**8. Fête des écoles du RPi**

*Date* : le dimanche 21 juin – date qui a changé en raison de la fête de la musique à Merdrignac. La structure de la compagnie « Everybodydance » aurait du être prise pour la fête de la musique à Merdrignac le samedi 20 juin, mais finalement elle ne l’est pas. Au final, la fête de fin d’année aurait pu avoir lieu le samedi fin juin.

*Temps forts* : randonnée le matin – repas – vente aux enchères – structure aérienne – spectacle des enfants - …

Demande de l’équipe enseignante à ce qu’un nouveau mot soit distribué aux familles afin de rappeler les différents événements proposés ce jour-là.

**9. Questions diverses**

\*Bernard Rouillé, adjoint aux affaires scolaires de Laurenan, nous informe du changement du lieu de la garderie à Laurenan, certainement après les vacances de la Toussaint ou de Noël. La garderie aurait alors lieu dans l’ancienne salle de restauration car la garderie actuelle est devenue trop petite et difficile d’accès. Des travaux sont envisagés. La CAF et le CG22 sont déjà passés pour prendre connaissance du dossier et ainsi permettre à la municipalité d’obtenir des subventions pour la réalisation de ce projet. Le local de la garderie actuelle pourrait ensuite servir à l’équipe enseignante, comme salle de réunion, ou bien de salle pour recevoir les différents intervenants des élèves « suivis » par des spécialistes (psychologue, éducateur, ergothérapeute,…).

\*Utilité de prévoir des jeux de cour pour les plus petits à Laurenan, avec donc l’arrivée des CP : l’équipe enseignante y réfléchit.

\*Un parent élu au CE, interpelle l’équipe enseignante concernant la venue d’un taxi jusqu’au portail de l’école tous les mercredis midis malgré l’arrêté municipal. Ce sont les enfants qui partent au centre de loisirs de Merdrignac. Pour éviter tout problème et afin de respecter l’arrêté municipal de ne pas stationner aux abords de l’école, il va être demandé au chauffeur de récupérer les élèves plutôt en bas de la cour.

\*Autre remarque d’un parent élu concernant l’amélioration ou pas du comportement et de l’attitude des élèves à la cantine de Laurenan. Malgré des solutions proposées et des mots distribués par la commune aux familles, il reste malgré tout des soucis de comportement et d’attitude chez certains élèves. Propositions faites lors du CE :

- établir des plans de tables dès le début d’année que les élèves devront respecter chaque jour : le directeur est favorable à cette idée et propose d’aider à l’élaboration des « tablées » ;

- créer un « groupe de travail », regroupant parents, élus et enseignants afin de trouver des solutions pour améliorer « l’ambiance de travail » pour Myriam et Valérie, mais aussi « l’ambiance » pour le repas des enfants ;

- repasser à deux services : un plus court pour les plus grands – l’autre plus long pour les plus petits – cette solution nécessite d’avoir un 3ème employé sur le temps du midi ;

- aménager le lieu de restauration : plus petites tables – claustras entre chaque table…

La commune de Laurenan réfléchit à des aménagements, changements et améliorations qui pourraient voir le jour dès la rentrée en septembre 2015…